

Bienne/ La Neuveville, le 5 septembre 2019

Communiqué de presse commun

Le CJB et le CAF s'engagent pour une planification régionale dans l'encouragement et la protection des enfants et adolescents

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) ont siégé en séance plénière commune le 29 août 2019. Reçus par les autorités municipales d'Evilard, ils ont abordé plusieurs dossiers communs et ont réitéré leurs volontés de travailler ensemble, dans l'intérêt de la population francophone et du bilinguisme cantonal.

Protection de l'enfant et de l'adolescent – consultation de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection des enfants (LPEP)

Le CJB et le CAF se sont engagés depuis 2014 aux côtés des acteurs et institutions de la région afin de créer des places d'accueil d'urgence et d'observation pour les enfants et adolescents francophones. Après plusieurs échanges épistolaires et discussions avec les autorités cantonales ces dernières années, force est de constater que ces places ne sont toujours pas effectives aujourd'hui. Et cela malgré les résultats de plusieurs analyses démontrant les besoins réels en la matière, en particulier dans la partie francophone du canton.

Dans le cadre de la consultation relative à la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection des enfants et adolescents (LPEP), les deux Conseils ont salué la volonté du canton d'harmoniser le financement, le pilotage ainsi que la surveillance des offres ambulatoires et résidentielles. Cependant, ils tiennent à rappeler aux autorités cantonales la nécessité urgente de développer une stratégie régionale, répondant aux besoins spécifiques de la population francophone du canton de Berne et soutenant les personnes engagées au quotidien sur le terrain. Ce besoin notamment en matière de places d'accueil d'urgence et d'observation devrait sensiblement augmenter durant les années à venir, suite aux décisions de restructurations prises dans les cantons voisins.

Depuis le début de l'année 2019, le CAF et le CJB ont entamé un dialogue avec l'Office des mineurs afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans la région. Le deux Conseils comptent aujourd'hui poursuivre ce dialogue, tout en se tenant à disposition de la Plateforme des institutions du Jura bernois (PIEA) et des professionnel-le-s pour élaborer une stratégie future pour toute la région.

Autres points – subventions croisées et bilinguisme

Les membres des deux Conseils ont eu l'occasion de faire le point sur plusieurs dossiers importants. Ils ont notamment abordé la question des emplois et des places d'apprentissage dans la région mais également au sein de l'administration cantonale, de l'évolution du projet statu

quo + ou encore de la mise en œuvre du rapport de la Commission d'experts sur le bilinguisme du 31 août 2018.

Dans le domaine de la culture, le CJB et le CAF ont également pris connaissance du montant total des subventions croisées qui ont été attribuées depuis le début de l'année 2019, montant s'élevant à 35 000 francs ; ceci démontrant l'importance accordée au développement de collaborations communes permettant aux projets culturels de bénéficier d'un soutien financier élargi et de se déployer sur l'ensemble de la partie francophone du canton.

Informations

- Morena Pozner, présidente du CJB ou Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73 / 079 482 34 72.
- Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF 079 287 47 15 ou Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.